



**MAIRIE
DE
PRENOIS**

8 rue de l'Église
21370 PRENOIS

TÉLÉPHONE :
03.80.35.33.13

E-MAIL :
mairie-prenois@orange.fr

SITE WEB :
prenois.fr

CAHIER DES CHARGES

Rénovation de logements communaux

Marché d'Études et de Réalisation

Tous Corps d'État

Edition E du 25/01/2023

Objet :

Ce cahier des charges a pour but la consultation des entreprises pour la réalisation d'une opération de rénovation d'un bâtiment communal constitué de 3 logements répartis sur 3 niveaux.

La prestation demandée consiste à une maîtrise d'œuvre complète : études, calculs, suivi de travaux, puis à la réalisation des travaux.

Lieu de la prestation :

22 rue de l'Église 21370 Prenois

Organisation de l'opération :

Maître d'Ouvrage : Mairie de Prenois (21370)

Maître d'Œuvre : Titulaire du présent marché

Mission de contrôle technique L et LE : APAVE Dijon (21000)

Mission de coordination SPS : APAVE Dijon (21000)

Réalisation des travaux : Titulaire du présent marché

Travaux prévus dans l'opération :

- Marché désamiantage et déplombage (hors présent marché)
- Marché de mesure d'empoussièrement amiante (hors présent marché)
- Marché fenêtres de toit (hors présent marché)
- Marché d'études et réalisation en entreprise générale (présent marché) : maçonnerie, planchers bois, menuiseries extérieures, châssis de désenfumage, menuiseries intérieures, cloisons, plâtrerie, peinture, carrelage, revêtements de sol souples, plomberie-sanitaire, ventilation, chauffage, électricité

Documents de référence :

- Plans « Rénovation des logements communaux », indice 1, date : 26/09/2022
- DPGF, indice B, date : 25/01/2023
- Règlement de consultation, réf 00-01-RC 2023, date : 25/01/2023
- Rapport de visite APAVE, réf : 8Z20210800, date : 18/03/2022
- Rapport initial de contrôle technique APAVE, réf : 8Z20210800, date : 13/04/2022
- Plan Général de Coordination SPS APAVE, réf : 329265110001, indice 2, date : 14/10/2022
- Rapport de repérage de contrôle de désamiantage ALEA CONTROLE, réf : DIA-LPS03-2203-008, date : 15/03/2022
- Rapport intermédiaire de mesure d'empoussièrement amiante, réf : REPE-5045-CH-LSP-2022-003-V1, date : 25/03/2022
- Rapport intermédiaire de mesure d'empoussièrement amiante, réf : REPE-5350-CH-LSP-2022-003-V1, date : 28/04/2022

SOMMAIRE

1	GENERALITES	5
1.1	DESCRIPTION SOMMAIRE DU BATIMENT PROJETE	5
1.2	DESCRIPTION SOMMAIRE DE LA PRESTATION	5
1.3	PLANNING.....	5
1.4	INSTALLATION DE CHANTIER.....	6
1.5	RECEPTION.....	6
1.6	OFFRE TECHNICO-COMMERCIALE	6
2	DESCRIPTION DE LA PRESTATION DE MAITRISE D'ŒUVRE	7
2.1	GENERALITES.....	7
2.2	ÉTUDES – CALCULS	7
2.2.1	<i>Pré-études</i>	7
2.2.2	<i>Études</i>	7
2.2.3	<i>Calculs</i>	7
2.3	SUIVI DE CHANTIER	8
2.4	DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES DOE	8
3	DESCRIPTION DE LA PRESTATION DE TRAVAUX	9
3.1	GENERALITES.....	9
3.2	RESEAUX TECHNIQUES ELECTRICITE ET FLUIDES.....	9
3.3	DEPENDANCES A L'ARRIERE-COUR	9
3.3.1	<i>3 travées d'entreposage de matériel (garage)</i>	9
3.3.2	<i>Local chaufferie</i>	10
3.4	VOIRIE.....	10
3.5	LOCAL POUBELLE	10
3.6	BOITES AUX LETTRES.....	10
3.7	CAVE	10
3.7.1	<i>Portes d'accès cave</i>	10
3.7.2	<i>Alimentation en eau potable des appartements</i>	11
3.7.3	<i>Assainissement du fond de cave</i>	11
3.7.4	<i>Éclairage et prises de courant</i>	11
3.8	ENTREE PRINCIPALE DU BATIMENT ET CAGE D'ESCALIER	11
3.8.1	<i>Porte d'entrée principale</i>	11
3.8.2	<i>Escaliers en bois</i>	12
3.8.3	<i>Sols</i>	12
3.8.4	<i>Murs</i>	12
3.8.5	<i>Plafond du R+2</i>	12
3.8.6	<i>Menuiseries extérieures</i>	12
3.8.7	<i>Compteurs électriques</i>	12
3.8.8	<i>Éclairage et prises de courant</i>	13
3.8.9	<i>Châssis de désenfumage</i>	13
3.9	APPARTEMENT 1 AU RDC.....	13
3.9.1	<i>Fenêtre sur façade nord</i>	13
3.9.2	<i>Fenêtre sur façade sud</i>	13
3.9.3	<i>Menuiseries extérieures</i>	14
3.9.4	<i>Volets occultants intérieurs</i>	14
3.9.5	<i>Cloisons et portes intérieures RDC</i>	14
3.9.6	<i>Nouvelle entrée principale de l'appartement RDC</i>	14
3.9.7	<i>Cuisine RDC</i>	15
3.9.8	<i>Salle de bain/WC RDC</i>	15
3.9.9	<i>Chambres RDC</i>	16

3.9.10	Salon/séjour RDC	16
3.10	APPARTEMENT 2 AU R+1.....	16
3.10.1	Menuiseries extérieures.....	16
3.10.2	Volets occultants intérieurs.....	16
3.10.3	Plancher bois.....	17
3.10.4	Cloisons et portes intérieures R+1.....	17
3.10.5	Entrée principale de l'appartement R+1	17
3.10.6	Cuisine R+1.....	17
3.10.7	Salle de bain/WC R+1.....	18
3.10.8	Chambres R+1.....	18
3.10.9	Salon/séjour R+1.....	19
3.11	APPARTEMENT 3 AU R+2.....	19
3.11.1	Fenêtre sur façade nord.....	19
3.11.2	Volets occultants intérieurs.....	19
3.11.3	Cloisons et portes intérieures R+2.....	19
3.11.4	Entrée principale de l'appartement R+2	20
3.11.5	WC R+2	20
3.11.6	Salle de bain R+2.....	20
3.11.7	Cuisine R+2.....	21
3.11.8	Chambre et 2 pièces R+2.....	21
3.11.9	Salon/séjour R+2.....	22
3.12	COMBLES.....	22
3.13	FAÇADES DU BATIMENT	22
3.14	TOITURE	22
3.15	CLOCHE	22
3.16	ORGANIGRAMME DES CLES.....	23
3.17	OPTION 1 : ISOLATION THERMIQUE PERIPHERIQUE INTERIEURE	23

1 GENERALITES

La réalisation des études et des travaux doit être conforme aux DTU, réglementations, normes en vigueur et règles de l'art.

Les travaux comprennent toutes les adaptations et propositions techniques du Titulaire, de manière générale, de façon à rendre fonctionnels les équipements et matériaux mis en œuvre pour la destination prévue, ceci à la réception du chantier.

1.1 Description sommaire du bâtiment projeté

- Bâtiment à destination de logements
- Répartition sur 3 niveaux + combles + cave
- Une cage d'escalier commune
- Un appartement type T4 au RDC de 92 m²
- Un appartement type T4 au R+1 de 93 m²
- Un appartement type T4 au R+2 de 66 m² (loi Carrez), 85 m² au sol
- Une cave en sous-sol de 40 m²
- Une dépendance constituée d'un local technique chaufferie fuel à démanteler, 3 locaux de stockage de matériels (garages)

1.2 Description sommaire de la prestation

- Études et calculs : plans, notes de vérification par calculs
- Suivi de chantier
- Déconstruction de parties du bâti
- Modification de maçonnerie
- Renforcement de plancher bois
- Remplacement et pose de menuiseries extérieures
- Pose de menuiseries intérieures
- Création de cloisons, plafonds, doublage
- Mise en œuvre d'enduit et finitions plâtrerie
- Mise en œuvre de peinture et toile de verre
- Mise en œuvre de faïence
- Mise en œuvre des finitions des sols : chape, carrelage et revêtements de sol souples
- Pose de plomberie et sanitaires
- Mise en œuvre d'une ventilation mécanique
- Mise en œuvre d'un chauffage électrique
- Dépose d'un système de chauffage au fuel
- Mise en œuvre d'alimentations électriques et équipements

1.3 Planning

Un planning chantier sera fourni par le soumissionnaire à la remise de l'offre, montrant l'enchaînement des différentes étapes d'études et de réalisation, ainsi que la réception de fin de chantier.

Le planning sera remis par le Titulaire du marché daté lors de la réunion d'enclenchement.

Réception de l'ensemble des études et des travaux souhaités pour décembre 2023 au plus tard.

1.4 Installation de chantier

L'installation de chantier, à charge du Titulaire, comprend les alimentations en électricité, eau, air comprimé, les équipements d'accès en hauteur (échafaudage, nacelle, etc.), le repli et remise en état des lieux tel qu'à l'origine, avant travaux. Les consommations d'eau et d'électricité sont à la charge du Maître d'Ouvrage. L'utilisation des EPI et mise en place des protections collectives, relatives à la sécurité des personnes, sont à la charge du Titulaire du marché.

Le nettoyage du chantier doit être réalisé régulièrement (quotidien et hebdomadaire) et complet en fin de chantier, y compris retrait, tri et évacuation dans les filières adaptées, des déchets générés de toutes natures à charge du Titulaire du marché.

1.5 Réception

Le Titulaire du marché réalise toutes les tâches nécessaires au complet et parfait achèvement du marché. Il réalise autant d'itérations que nécessaire jusqu'à ce que la réception soit prononcée sans réserve.

Les vices cachés constatés après réception, hors utilisation et usure normale par l'exploitant, seront traités en SAV et repris par le Titulaire du marché tout au long des différentes périodes de garantie, notamment le parfait achèvement, les garanties biennale et décennale.

Le Titulaire fournira tous les documents tels que construits dans le Dossier des Ouvrages Exécutés à remettre avant la réception.

1.6 Offre technico-commerciale

Le soumissionnaire remet une offre avec un descriptif technique et une partie financière détaillée au plus tard à la date limite de remise des offres selon indications dans la lettre de consultation.

L'offre est composée d'une tranche ferme et d'une tranche optionnelle qui pourra être levée sur décision du Maître d'Ouvrage au moment de la commande ou en cours de prestation.

Les variantes peuvent être proposées par le soumissionnaire.

L'offre sera rendue sous forme d'une Description Globale et Forfaitaire DPGF à remplir dans le tableau informatique fourni au format MS EXCEL.

L'offre sera remise sous pli cacheté en double enveloppe avec un exemplaire papier et un exemplaire sur support informatique.

2 DESCRIPTION DE LA PRESTATION DE MAITRISE D'ŒUVRE

2.1 Généralités

Le Titulaire du marché réalise les études, les calculs de dimensionnement, les plans et le suivi de la réalisation des ouvrages selon une Maîtrise d'Œuvre complète.

Le Titulaire prend en compte les avis du Bureau de Contrôle émis dans son Rapport Initial de Contrôle Technique (RICT) et les avis techniques émis pendant le déroulement du chantier. Ceux-ci seront levés par le Titulaire de manière à obtenir des avis favorables sans réserve dans le Rapport Final de Contrôle Technique (RFCT).

2.2 Études – Calculs

2.2.1 Pré-études

Le Titulaire réalise :

- toutes les visites de chantier préalables en tant que de besoin ;
- les relevés de cotes nécessaires aux études et à la mise en œuvre des ouvrages ;
- un état des lieux du bâtiment et de sa structure à l'état initial.

Le Titulaire fournira les documents afférents au Bureau de Contrôle et au Maître d'Ouvrage pour avis.

2.2.2 Études

Le Titulaire réalise :

- les mises en plan de la configuration initiale de l'ouvrage ;
- les mises en plan de la configuration projetée ;
- les plans des renforcements envisagés des ouvrages de structure, notamment pour les planchers intermédiaires ;
- les schémas et plans nécessaires pour tous les corps d'état.

Le Titulaire fournira les documents afférents au Bureau de Contrôle et au Maître d'Ouvrage pour avis.

2.2.3 Calculs

Le Titulaire réalise :

- les vérifications par calculs des ouvertures créées, débouchées et des ouvrages maçonnés, ainsi que les reports de charges correspondants ;
- les vérifications par calculs de la tenue mécanique des planchers intermédiaires existants ;
- les calculs des renforcements des planchers si nécessaires pour obtenir les surcharges d'exploitation finales demandées ;
- l'estimation par calculs des marges des surcharges d'exploitation qui permettront la mise en œuvre de l'isolation thermique et acoustique, de la protection au feu et des plafonds en plaques de plâtre au RDC, au R+1 et au R+2.

Hypothèses souhaitées pour les surcharges d'exploitation : obtenir la possibilité de charger les planchers avec des meubles ou autres équipements pour une destination de logements et charger les plafonds dans le cadre d'un renforcement thermique, acoustique et coupe-feu suivant réglementation et normes en vigueur.

Le Titulaire fournira les documents afférents au Bureau de Contrôle et au Maître d'Ouvrage pour avis.

2.3 Suivi de chantier

Le Titulaire réalise l'organisation et la sécurité de chantier, la coordination des entreprises, la gestion de la co-activité, dans le but d'aboutir à la bonne réalisation de l'ensemble de la prestation demandée dans les délais impartis et dans le cadre des règles de sécurité en vigueur sous contrôle du coordinateur SPS. Le Titulaire et ses sous-traitants participeront aux inspections communes et toutes réunions jugées nécessaires par le Coordonnateur SPS. Ils fourniront les Plans Particuliers SPS (PPSPS) et tous documents demandés, ceci afin que le Coordonnateur SPS puisse mener à bien sa mission CSPS.

Le bon enchaînement des tâches d'études et de réalisation seront implémentées dans un planning de chantier à remettre dans l'offre technico-financière. Le planning sera mis à jour et remis au Maître d'Ouvrage lors de la réunion d'enclenchement, puis mis à jour régulièrement en fonction des adaptations, aléas de chantier ou intempéries.

Le Titulaire organise des réunions de suivi de chantier régulièrement avec le Maître d'Ouvrage, le Bureau de Contrôle, le Coordonnateur SPS et les entreprises sous-traitantes le cas échéant.

Le Titulaire rédige les comptes-rendus de chantier correspondants pour diffusion au Maître d'Ouvrage, au Bureau de Contrôle et au Coordonnateur SPS.

Le Titulaire nommera un représentant qui sera l'unique interlocuteur de la prestation.

2.4 Dossier des Ouvrages Exécutés DOE

Fourniture du DOE en 1 exemplaire papier et un exemplaire informatique sur support CD-ROM, fichiers au format ADOBE Acrobat Reader (.pdf).

Le dossier sera constitué des :

- plans TQC ;
- études ;
- calculs justificatifs ;
- schémas techniques : électricité, plomberie, chauffage, VMC, etc. ;
- nomenclatures des équipements installés : marque, modèle, quantité, localisation ;
- fiches techniques ;
- notices de maintenance et procédures d'intervention ;
- calendriers de maintenance.

Cette liste n'est pas exhaustive, et le Titulaire ajoutera tout document jugé utile.

3 DESCRIPTION DE LA PRESTATION DE TRAVAUX

3.1 Généralités

Une fois les études achevées et validées par le Maître d’Ouvrage et les avis favorables sans réserve du Bureau de Contrôle, le Titulaire du marché réalise les ouvrages décrits ci-après.

Les travaux de modifications de la structure du bâtiment et des planchers intermédiaires notamment, ne pourront pas commencer tant que le Bureau de Contrôle n’aura pas donné son avis favorable.

La stabilité de l’ouvrage ne doit pas être remise en cause pendant les différentes phases de dépose et de construction, de sorte notamment que les bâtiments voisins ne subissent aucune conséquence, désordre, ni problème de stabilité de leurs ouvrages. Les propriétaires voisins ne doivent avoir aucun désagrément, ni de gêne occasionnée.

Électricité : la quantité et l’implantation des équipements, des commandes et autres, répondront à la réglementation et aux normes en vigueur en fonction de la nature des locaux.

3.2 Réseaux techniques électricité et fluides

Les réseaux seront refaits à neuf ou contrôlés suivant description dans les paragraphes ci-après, notamment :

- électricité : consignation, dépose complète, puis pose neuve depuis les coffrets ENEDIS jusqu’aux équipements terminaux ;
- plomberie : vérification des tuyauteries d’arrivée d’eau potable avec épreuves de mise en pression, vérification d’absence de fuite également pour les évacuations des eaux usées ;
- chauffage : dépose complète du réseau actuel et mise en œuvre d’un chauffage électrique.

Tout problème rencontré : fuite, désordre ou autre, qui aurait pour conséquence un mauvais fonctionnement pour un usage normal, sera traité et résolu. Réfection de tout ou partie des réseaux de manière à obtenir un parfait fonctionnement.

Le périmètre d’actions concerne tous les locaux décrits dans les paragraphes ci-après, soit : la cave, les dépendances, les 3 appartements, les abords.

Les réseaux seront totalement indépendants pour :

- les communs : entrée principale et cage d’escaliers ;
- les 3 appartements ;
- le local technique et les 3 locaux d’entreposage.

Les départs électriques de chaque réseau seront réalisés depuis un coffret ENEDIS et un compteur d’eau indépendant pour traiter les charges indépendamment pour chaque famille.

3.3 Dépendances à l’arrière-cour

3.3.1 3 travées d’entreposage de matériel (garage)

Fourniture, pose et raccordement d’une alimentation électrique pour éclairage par plafonniers et prises murales 16A standards pour chacune des 3 travées. Compris les plafonniers, les équipements de commande.

Un coffret électrique avec les protections électriques correspondantes sera installé dans chaque local.

3.3.2 Local chaufferie

Dépose et évacuation de la chaudière au fuel. Compris tous les réseaux et équipements afférents.

Neutralisation, dépose et évacuation de la cuve à fuel.

Fourniture, pose et raccordement d'une alimentation électrique pour éclairage par plafonniers et prises murales 16A standards. Compris les plafonniers, les équipements de commande.

Un coffret électrique avec les protections électriques correspondantes sera installé.

Remplacement de la porte d'entrée par un bloc-porte neuf avec serrure + 4 clés.

3.4 Voirie

Traitement de la voirie d'accès arrière entre le bâtiment principal et les dépendances par une mise en forme avec du concassé 0/20 compacté.

3.5 Local poubelle

Mise en œuvre d'un abris bois pour entreposer les conteneurs poubelle à l'extérieur du bâtiment.

L'abris devra être esthétiquement intégré dans le voisinage et avoir un aspect techniquement pratique pour son utilisation au quotidien pour le remplissage des conteneurs, puis l'entrée/sortie des conteneurs vers la rue pour la collecte sur le domaine public par le Syndicat Mixte des Ordures Ménagères (SMOM) d'Is-sur-Tille (21120).

Le volume de rangement de l'abri bois sera dimensionné pour entreposer des conteneurs de tri collectifs pour 3 familles de 4 personnes : déchets alimentaires, déchets ménagers, emballages cartonnés/plastiques, selon la réglementation du SMOM.

3.6 Boîtes aux lettres

Mise en œuvre de 3 boîtes aux lettres en taille standard et hauteur de pose réglementaire, pour un accès par les services de distribution du courrier, pour les 3 familles occupant les lieux. Ces boîtes aux lettres seront intégrées esthétiquement dans une structure/habillage bois ou autre en harmonie avec le bâtiment et le cœur du village. Compris fourniture et pose des boîtes aux lettres, pose de la structure/habillage.

3.7 Cave

3.7.1 Portes d'accès cave

Remise en état des portes d'accès avec équipement d'une serrure fonctionnelle et 5 clés.

- porte double en aluminium pour l'accès depuis l'extérieur et sécurisation de l'accès avec serrure. Protection de l'entrée de la cave contre les intempéries ;
- accessibilité assurée aux compteurs d'eau individuels pour chaque appartement.

Couleur RAL 7016 idem menuiseries extérieures à confirmer par le Maître d'Ouvrage.

Dépose des portes intérieures bois.

3.7.2 Alimentation en eau potable des appartements

Vérification et remise en état des compteurs d'eau potable individuels et leur fixation au mur. Un compteur avec mesure de la consommation d'eau doit être fonctionnel pour chaque logement indépendamment l'un de l'autre.

3.7.3 Assainissement du fond de cave

Création d'un regard bétonné cuvelé au niveau du sol fini de la cave pour mise en place d'une pompe électrique immergée et plongeur, fournis, posés et raccordés, de manière à évacuer l'eau stagnante au fond de la cave.

Compris tirage d'une alimentation électrique avec disjoncteur adapté, raccordement électrique sur le coffret électrique des parties communes, et raccordement de l'évacuation de l'eau vers l'extérieur à un regard EP sur le domaine public si existant ou raccordement sur la buse de rejet du trop-plein de la mare.

3.7.4 Éclairage et prises de courant

Fourniture, pose et raccordement de plafonniers étanches en nombre suffisant de manière à obtenir un éclairage selon réglementation. Compris commande à l'entrée de la cave.

Fourniture, pose et raccordement d'un coffret étanche munis de 2 prises de courant 16 A, à raccorder sur le coffret électrique des parties communes.

3.8 Entrée principale du bâtiment et cage d'escalier

Les équipements électriques décrits ci-dessous seront raccordés sur le nouveau coffret électrique des parties communes.

3.8.1 Porte d'entrée principale

Remplacement de la porte d'entrée principale du bâtiment par un bloc-porte double aluminium suivant plan avec vitrage trempé anti-coupure et feuilleté anti-intrusion compatible des assurances. **Couleur RAL 7016 à confirmer par le Maître d'Ouvrage avant lancement de l'approvisionnement.** Isolation thermique renforcée, atténuation acoustique 40 dB suivant normes en vigueur et réglementation pour les parties communes d'habitation.

Vantail semi-fixe verrouillé par crémone 2 points intégrée dans le profilé alu. Compris seuil de porte métallique avec logement pour la crémone et traitement du sol.

Vantail de service équipé d'un verrouillage par serrure mécanique 3 points avec cylindre européen et gâche électrique pour permettre une ouverture par badge magnétique. Ouverture depuis l'extérieur par une poignée de tirage fixe. Ouverture depuis l'intérieur par poignée manœuvrable facilement compatible d'une issue de secours selon réglementation.

Compris ferme-porte à compas sur le vantail de service, arrêts de porte, dressage des tableaux, étanchéité et habillages de finition.

Ouverture par clé suivant organigramme et à l'aide d'un badge magnétique programmable. Fourniture de 15 badges et du terminal d'encodage.

Fourniture, pose et raccordement d'un lecteur de badge à fixer à côté de la porte d'entrée pour une ouverture depuis l'extérieure.

Dépose et évacuation dans la filière déchets du bloc-porte existant à charge du Titulaire.

3.8.2 Escaliers en bois

Rénovation complète des marches et contre-marches en bois par ponçage et vitrification type passage très intense. Renforcement et remplacement des pièces de bois abîmées si nécessaire.

Remise aux normes en vigueur du garde-corps, notamment hauteur si nécessaire. Renforcement des points de scellement, des potelets et de la main-courante. Finition ponçage fin et vernissage.

Sous-face des escaliers

Préparation pour finition par mise en peinture : lessivage, rebouchage à l'enduit fin des trous, ponçage, ceci sur la hauteur complète des 3 niveaux.

Mise en œuvre d'une toile de verre collée.

Application d'une couche de peinture pour fixer les fonds, 2 couches de peinture de finition. Couleur au choix du Maître d'Ouvrage.

3.8.3 Sols

Nettoyage des sols et remise en état.

Remplacement des plinthes bois par des neuves à fixer et coller.

3.8.4 Murs

Préparation des murs pour finition par mise en peinture : arrachage des affiches, chevilles, vis et toute aspérité. Lessivage, rebouchage à l'enduit fin des trous, ponçage, ceci sur la hauteur complète des 3 niveaux.

Mise en œuvre d'une toile de verre collée.

Application d'une couche de peinture pour fixer les fonds, 2 couches de peinture de finition. Couleur au choix du Maître d'Ouvrage.

3.8.5 Plafond du R+2

Préparation pour finition par mise en peinture : lessivage, rebouchage à l'enduit fin des trous, ponçage.

Application d'une couche de peinture pour fixer les fonds, 2 couches de peinture de finition. Couleur blanc mat.

3.8.6 Menuiseries extérieures

Dressage des tableaux à l'enduit fin, ponçage. Dépose des tablettes et remplacement par des tablettes bois à peindre neuves. Mise en peinture fond et 2 couches de finition.

Mise en œuvre de garde-corps suivant norme et réglementation en vigueur.

3.8.7 Compteurs électriques

Adaptation des coffrets électriques ENEDIS pour conserver l'indépendance de chaque appartement.

Ajout d'un coffret électrique ENEDIS supplémentaire et d'un coffret basse tension avec les protections nécessaires pour raccordement de tous les équipements des parties communes.

Voir le paragraphe « réseaux ».

3.8.8 Éclairage et prises de courant

Fourniture, pose et raccordement de plafonniers et d'appliques murales en nombre suffisant de manière à obtenir un éclairage selon réglementation. Compris commandes sur détection de présence et minuteur au niveau de l'entrée principale et devant chaque appartement.

Fourniture, pose et raccordement de prises de courant 16 A au niveau de l'entrée principale et devant chaque appartement.

3.8.9 Châssis de désenfumage

Le châssis est situé en partie supérieure de la cage d'escaliers.

La commande est manuelle et située au RDC.

Vérification du dimensionnement du châssis de désenfumage en fonction du volume de la cage d'escaliers à protéger selon réglementation et normes en vigueur.

Essai, contrôle réglementaire et remise en état du châssis de désenfumage, son étanchéité et de sa commande manuelle, compris tringlerie, gaine, fixations, etc. de manière à ce que l'ensemble du système soit parfaitement fonctionnel et réponde à la réglementation en vigueur.

3.9 Appartement 1 au RDC

Fourniture, pose, mise en œuvre et implantation des équipements décrits ci-après suivant plans.

Raccordement des équipements techniques aux réseaux correspondants (électricité, eau potable, EU/EV, chauffage, VMC, etc.) en fonction de leur nature. Dimensionnement, protection électrique, fixation et toutes sujétions à charge du Titulaire du présent marché.

Les plafonds seront renforcés en termes acoustiques, thermiques et protections feu de manière à respecter la réglementation en vigueur.

3.9.1 Fenêtre sur façade nord

Débouchage de l'ouverture condamnée en parpaings béton située sur la façade nord au niveau du RDC pour création d'une fenêtre pour la chambre nord-ouest suivant plan. Évacuation des gravats.

Dressage propre du tableau à l'enduit de ciment, ton pierre, nuance idem fenêtres avoisinantes. Réalisation d'un rejingot pour l'appui inférieur de la fenêtre.

Afin de conserver une esthétique identique à l'existant (design et couleur RAL), le Titulaire reprendra les marques et modèles des fenêtres déjà en place, le remplacement des autres fenêtres ayant déjà fait l'objet d'une opération de travaux récemment réalisée en 2019.

Fourniture et pose d'une fenêtre PVC deux vantaux avec vantail principal oscillo-battant, vitrage clair. Fermeture par poignée.

Profilés et équipements identiques aux fenêtres voisines existantes avec caractéristiques techniques identiques et suivant norme et réglementation en vigueur. Fourniture du classement AEV.

3.9.2 Fenêtre sur façade sud

Dépose de la porte-fenêtre existante et évacuation.

Reprise du dressage du tableau afin de recevoir la nouvelle fenêtre.

Afin de conserver une esthétique identique à l'existant (design et couleur RAL), le Titulaire reprendra les marques et modèles des fenêtres déjà en place, le remplacement des autres fenêtres ayant déjà fait l'objet d'une opération de travaux récemment réalisée en 2019.

Fourniture et pose d'une fenêtre PVC deux vantaux avec une allège vitrée de hauteur 1,10 m réglementaire pour fonction garde-corps, vitrage clair.

Profilés et équipements identiques aux fenêtres voisines existantes avec caractéristiques techniques identiques et suivant norme et réglementation en vigueur. Fourniture du classement AEV.

3.9.3 Menuiseries extérieures

Pour les parties intérieures, dressage des tableaux à l'enduit fin, ponçage. Dépose des tablettes et remplacement par des tablettes bois à peindre neuves. Mise en peinture fond et 2 couches de finition.

3.9.4 Volets occultants intérieurs

Fourniture et pose de volets bois occultants intérieurs, mouvement à la française pour toutes les fenêtres de l'ensemble de l'appartement.

Compris charnières en nombre suffisant, scellement, fermeture, mise en peinture.

3.9.5 Cloisons et portes intérieures RDC

Dépose des cloisons ou parties de cloison suivant plan. Compris les blocs-portes, les éventuels réseaux intégrés.

Reconstitution à neuf et raccordement des cloisons suivant plan à l'état projeté. Compris intégration des réseaux toute nature.

Isolation acoustique et thermique suivant réglementation en vigueur.

Fourniture et pose des blocs-portes neufs suivant plan.

3.9.6 Nouvelle entrée principale de l'appartement RDC

Débouchage de l'ouverture existante dans la cloison depuis la cage d'escalier commune pour création de l'entrée principale du logement situé au RDC. Renforcement du linteau et des jambages si nécessaire à l'étude, notamment vérification du report des charges verticales.

Fourniture et pose d'un bloc-porte neuf suivant plan. Atténuation acoustique 30 dB, isolation thermique et renforcement au feu suivant norme et réglementation en vigueur.

Sol : fourniture et pose de carrelage neuf, compris plinthes.

Murs : préparation à l'enduit fin, ponçage, pose de toile de verre et peinture de finition.

Plafond : préparation à l'enduit fin, ponçage, mise en peinture.

Mise en œuvre d'un placard/penderie avec portes coulissantes.

Mise en œuvre d'une gaine technique avec encoffrement plâtre. Finition toile de verre et mise en peinture. Mise en œuvre d'une trappe de visite suffisamment dimensionnée de manière à ce que les équipements techniques soient accessibles pour les interventions de travaux et de maintenance.

Électricité : fourniture et pose d'une douille intégrée dans le plafond, prises de courant en quantité suffisante suivant norme et réglementation en vigueur, une sur chaque mur a minima.

Mise en œuvre d'un tableau général basse tension équipé de tous les équipements de protection réglementaires pour l'ensemble des équipements installés ou prévus (notamment four, lave-vaisselle, réfrigérateur, lave-linge, sèche-linge à charge du locataire) dans l'appartement. Raccordement au compteur ENEDIS dédié situé dans les parties communes.

Mise en œuvre d'un coffret de raccordement pour la téléphonie fixe.

Mise en œuvre d'un coffret de raccordement de la fibre optique issue des locaux communs.

3.9.7 Cuisine RDC

Sol : fourniture et pose de carrelage neuf, compris plinthes.

Murs : préparation à l'enduit fin, ponçage, pose de toile de verre et peinture de finition. Pose de faïence au-dessus du plan de travail.

Plafond : préparation à l'enduit fin, ponçage, mise en peinture.

Fourniture et pose d'un plan de travail en bois revêtu suivant plan. Choix de la finition par le Maître d'Ouvrage.

Fourniture et pose des équipements minimums : plaques de cuisson électriques à induction, hotte d'aspiration à recyclage avec filtres à charbon actif, évier 1 bac + égouttoir en résine sur meuble bois, robinetterie. Compris mise en œuvre des réseaux électriques et de plomberie/évacuation, raccordement et mise en service.

Mise en œuvre d'une ventilation mécanique contrôlée hygroréglable avec enclenchement en marche forcée sur interrupteur. Raccordement de la gaine VMC sur une bouche d'extraction extérieure.

Hauteur nécessaire en réserve pour installation des équipements aux cotes standards.

Électricité : fourniture et pose d'un plafonnier LED, applique murale au-dessus de l'évier, prises de courant murales à distance réglementaire suivant normes en vigueur.

Installation et raccordement des prises de courant nécessaires au branchement des équipements électroménagers du locataire : four, réfrigérateur, lave-vaisselle.

Chauffage : fourniture, pose et raccordement d'un radiateur électrique à inertie.

Eau chaude sanitaire : fourniture, pose et raccordement d'un chauffe-eau avec cumul dimensionné pour une famille de 4 personnes.

3.9.8 Salle de bain/WC RDC

Sol : préparation des sols, ragréage si nécessaire, fourniture et pose de carrelage.

Murs : fourniture et pose de faïence toute hauteur sur les faces humides, mise en peinture dans le WC.

Plafond : préparation à l'enduit fin, ponçage, mise en peinture.

Fourniture, pose et raccordement des équipements : baignoire/douche, WC, lavabo. Compris mise en œuvre des réseaux électriques et de plomberie/évacuation, raccordement et mise en service.

Mise en œuvre d'une ventilation mécanique contrôlée hygroréglable avec enclenchement en marche forcée sur interrupteur.

Mise en œuvre des attentes pour raccordement d'une machine à laver le linge et d'un sèche-linge : électricité, eau, évacuation.

Fourniture et pose d'un miroir au-dessus du lavabo.

Électricité : éclairage par plafonniers LED, applique murale au-dessus du miroir, prises de courant murales à distance réglementaire suivant normes en vigueur.

Chauffage : radiateur électrique sèche-serviettes avec portant dans la salle de bain.

3.9.9 Chambres RDC

Description ci-dessous valable pour les 3 chambres, sauf indication contraire.

Sol : préparation des sols, ragréage si nécessaire, fourniture et pose de revêtement de sol souple.

Murs : préparation à l'enduit, ponçage, pose de toile de verre et peinture de finition.

Plafond : préparation à l'enduit, ponçage, mise en peinture.

Fourniture et pose d'un placard avec portes coulissantes dans la chambre n°2. Couleur des portes blanches.

Électricité : fourniture et pose de douilles intégrées dans les plafonds, prises de courant en quantité suffisante suivant norme et réglementation en vigueur, une sur chaque mur à minima.

Chauffage : fourniture, pose et raccordement d'un radiateur électrique à inertie.

3.9.10 Salon/séjour RDC

Sol : préparation des sols, ragréage si nécessaire, fourniture et pose de revêtement de sol souple.

Murs et colonnes porteuses : préparation à l'enduit, ponçage, pose de toile de verre et peinture de finition.

Plafond : préparation à l'enduit, ponçage, mise en peinture.

Électricité : fourniture et pose de douilles intégrées dans les plafonds, prises de courant en quantité suffisante suivant norme et réglementation en vigueur, une sur chaque mur à minima.

Chauffage : fourniture, pose et raccordement de deux radiateurs électriques à inertie ou plus selon bilan thermique.

3.10 Appartement 2 au R+1

Fourniture, pose, mise en œuvre et implantation des équipements décrits ci-après suivant plans.

Raccordement des équipements techniques aux réseaux correspondants (électricité, eau potable, EU/EV, chauffage, VMC, etc.) en fonction de leur nature. Dimensionnement, protection électrique, fixation et toutes sujétions à charge du Titulaire du présent marché.

Les plafonds seront renforcés en termes acoustiques, thermiques et protections feu de manière à respecter la réglementation en vigueur.

3.10.1 Menuiseries extérieures

Pour les parties intérieures, dressage des tableaux à l'enduit fin, ponçage. Dépose des tablettes et remplacement par des tablettes bois à peindre neuves. Mise en peinture fond et 2 couches de finition.

3.10.2 Volets occultants intérieurs

Fourniture et pose de volets bois occultants intérieurs, mouvement à la française pour toutes les fenêtres de l'ensemble de l'appartement.

Compris charnières en nombre suffisant, scellement, fermeture, mise en peinture.

3.10.3 Plancher bois

Réalisation d'un diagnostic structure sur le plancher bois déformé entre la cuisine et le salon/séjour.
Voir paragraphe « études ».

Renforcement ou remplacement si nécessaire, compris renforcement de la structure porteuse.

3.10.4 Cloisons et portes intérieures R+1

Dépose des cloisons ou parties de cloison suivant plan. Compris les blocs-portes, les éventuels réseaux intégrés.

Reconstitution à neuf et raccordement des cloisons suivant plan à l'état projeté. Compris intégration des réseaux toute nature.

Isolation acoustique et thermique suivant réglementation en vigueur.

Fourniture et pose des blocs-portes neufs suivant plan.

3.10.5 Entrée principale de l'appartement R+1

Dépose de la porte existante. Évacuation dans la filière déchets à charge du Titulaire.

Fourniture et pose d'un bloc-porte neuf suivant plan. Atténuation acoustique 30 dB, isolation thermique et renforcement au feu suivant norme et réglementation en vigueur.

Sol : fourniture et pose de carrelage neuf, compris plinthes.

Murs : préparation à l'enduit fin, ponçage, pose de toile de verre et peinture de finition.

Plafond : préparation à l'enduit fin, ponçage, mise en peinture.

Mise en œuvre d'un placard/penderie avec portes coulissantes. Couleur des portes blanches.

Mise en œuvre d'une gaine technique avec encoffrement plâtre. Finition toile de verre et mise en peinture. Mise en œuvre d'une trappe de visite suffisamment dimensionnée de manière à ce que les équipements techniques soient accessibles pour les interventions de travaux et de maintenance.

Électricité : fourniture et pose d'une douille intégrée dans le plafond, prises de courant en quantité suffisante suivant norme et réglementation en vigueur, une sur chaque mur a minima.

Mise en œuvre d'un tableau général basse tension équipé de tous les équipements de protection réglementaires pour l'ensemble des équipements installés ou prévus (notamment four, lave-vaisselle, réfrigérateur, lave-linge, sèche-linge à charge du locataire) dans l'appartement. Raccordement au compteur ENEDIS dédié situé dans les parties communes.

Mise en œuvre d'un coffret de raccordement pour la téléphonie fixe.

Mise en œuvre d'un coffret de raccordement de la fibre optique issue des locaux communs.

3.10.6 Cuisine R+1

Sol : fourniture et pose de carrelage neuf, compris plinthes.

Murs : préparation à l'enduit fin, ponçage, pose de toile de verre et peinture de finition. Pose de faïence au-dessus du plan de travail.

Plafond : préparation à l'enduit fin, ponçage, mise en peinture.

Fourniture et pose d'un plan de travail en bois revêtu suivant plan. Choix de la finition par le Maître d'Ouvrage.

Fourniture et pose des équipements minimums : plaques de cuisson électriques à induction, hotte d'aspiration à recyclage avec filtres à charbon actif, évier 1 bac + égouttoir en résine sur meuble bois, robinetterie. Compris mise en œuvre des réseaux électriques et de plomberie/évacuation, raccordement et mise en service.

Mise en œuvre d'une ventilation mécanique contrôlée hygroréglable avec enclenchement en marche forcée sur interrupteur. Raccordement de la gaine VMC sur une bouche d'extraction extérieure.

Hauteur nécessaire en réserve pour installation des équipements aux cotes standards.

Électricité : fourniture et pose d'un plafonnier LED, applique murale au-dessus de l'évier, prises de courant murales à distance réglementaire suivant normes en vigueur.

Installation et raccordement des prises de courant nécessaires au branchement des équipements électroménagers du locataire : four, réfrigérateur, lave-vaisselle.

Chauffage : fourniture, pose et raccordement d'un radiateur électrique à inertie.

Eau chaude sanitaire : fourniture, pose et raccordement d'un chauffe-eau avec cumul dimensionné pour une famille de 4 personnes.

3.10.7 Salle de bain/WC R+1

Sol : préparation des sols, ragréage si nécessaire, fourniture et pose de carrelage.

Murs : fourniture et pose de faïence toute hauteur sur les faces humides, mise en peinture dans le WC.

Plafond : préparation à l'enduit fin, ponçage, mise en peinture.

Fourniture, pose et raccordement des équipements : baignoire/douche, WC, lavabo. Compris mise en œuvre des réseaux électriques et de plomberie/évacuation, raccordement et mise en service.

Mise en œuvre d'une ventilation mécanique contrôlée hygroréglable avec enclenchement en marche forcée sur interrupteur.

Mise en œuvre des attentes pour raccordement d'un lave-linge et d'un sèche-linge : électricité, eau, évacuation.

Fourniture et pose d'un miroir au-dessus du lavabo.

Électricité : éclairage par plafonniers LED, applique murale au-dessus du miroir, prises de courant murales à distance réglementaire suivant normes en vigueur.

Chauffage : radiateur électrique sèche-serviettes avec portant dans la salle de bain.

Menuiseries extérieures : inverser les vitrages clair et dépoli avec la chambre n°3.

3.10.8 Chambres R+1

Description ci-dessous valable pour les 3 chambres, sauf indication contraire.

Sol : préparation des sols, ragréage si nécessaire, fourniture et pose de revêtement de sol souple.

Murs : préparation à l'enduit fin, ponçage, pose de toile de verre et peinture de finition.

Plafond : préparation à l'enduit fin, ponçage, mise en peinture.

Fourniture et pose d'un placard avec portes coulissantes dans la chambre n°1 et dans la chambre n°2. Couleur des portes blanches.

Électricité : fourniture et pose de douilles intégrées dans les plafonds, prises de courant en quantité suffisante suivant norme et réglementation en vigueur, une sur chaque mur à minima.

Chauffage : fourniture, pose et raccordement d'un radiateur électrique à inertie.

3.10.9 Salon/séjour R+1

Sol : préparation des sols, ragréage si nécessaire, fourniture et pose de revêtement de sol souple.

Murs et colonnes porteuses : préparation à l'enduit, ponçage, pose de toile de verre et peinture de finition.

Plafond : préparation à l'enduit, ponçage, mise en peinture.

Électricité : fourniture et pose de douilles intégrées dans les plafonds, prises de courant en quantité suffisante suivant norme et réglementation en vigueur, une sur chaque mur à minima.

Chauffage : fourniture, pose et raccordement de deux radiateurs électriques à inertie ou plus selon bilan thermique.

3.11 Appartement 3 au R+2

Fourniture, pose, mise en œuvre et implantation des équipements décrits ci-après suivant plans.

Raccordement des équipements techniques aux réseaux correspondants (électricité, eau potable, EU/EV, chauffage, VMC, etc.) en fonction de leur nature. Dimensionnement, protection électrique, fixation et toutes sujétions à charge du Titulaire du présent marché.

Les plafonds seront renforcés en termes acoustiques, thermiques et protection feu de manière à respecter la réglementation en vigueur.

3.11.1 Fenêtre sur façade nord

Dépose de la fenêtre existante. Évacuation dans la filière déchets à charge du Titulaire.

Fourniture et pose d'une fenêtre deux vantaux avec poignée de fermeture de dimensions identiques à l'existant. Vitrage clair.

Profilés et équipements identiques aux fenêtres voisines existantes avec caractéristiques techniques identiques et suivant norme et réglementation en vigueur.

Une attention particulière sera portée sur l'étanchéité de la lucarne de toit par le traitement de la couverture et de l'interface avec la fenêtre.

3.11.2 Volets occultants intérieurs

Fourniture et pose de volets bois occultants intérieurs, mouvement à la française pour la fenêtre nord.

Compris charnières en nombre suffisant, scellement, fermeture, mise en peinture.

3.11.3 Cloisons et portes intérieures R+2

Dépose des cloisons ou parties de cloison suivant plan. Compris les blocs-portes, les éventuels réseaux intégrés et autres équipements.

Reconstitution à neuf et raccordement des cloisons suivant plan à l'état projeté. Compris intégration des réseaux toute nature.

Isolation acoustique et thermique suivant réglementation en vigueur.

Fourniture et pose des blocs-portes neufs suivant plan.

3.11.4 Entrée principale de l'appartement R+2

Dépose de la porte existante. Évacuation dans la filière déchets à charge du Titulaire.

Fourniture et pose d'un bloc-porte neuf suivant plan. Atténuation acoustique 30 dB, isolation thermique et renforcement au feu suivant norme et réglementation en vigueur.

Sol : fourniture et pose de carrelage neuf, compris plinthes.

Murs : préparation à l'enduit fin, ponçage, pose de toile de verre et peinture de finition.

Plafond : préparation à l'enduit fin, ponçage, mise en peinture.

Mise en œuvre d'un placard/penderie avec porte battante. Couleur des portes blanches.

Mise en œuvre d'une gaine technique avec encoffrement plâtre. Finition toile de verre et mise en peinture. Mise en œuvre d'une trappe de visite suffisamment dimensionnée de manière à ce que les équipements techniques soient accessibles pour les interventions de travaux et de maintenance.

Électricité : fourniture et pose d'une douille intégrée dans le plafond, prises de courant en quantité suffisante suivant norme et réglementation en vigueur, une sur chaque mur a minima.

Mise en œuvre d'un tableau général basse tension équipé de tous les équipements de protection réglementaires pour l'ensemble des équipements installés ou prévus (notamment four, lave-vaisselle, réfrigérateur, lave-linge, sèche-linge à charge du locataire) dans l'appartement. Raccordement au compteur ENEDIS dédié situé dans les parties communes.

Mise en œuvre d'un coffret de raccordement pour la téléphonie fixe.

Mise en œuvre d'un coffret de raccordement de la fibre optique issue des locaux communs.

3.11.5 WC R+2

Sol : préparation des sols, ragréage si nécessaire, fourniture et pose de carrelage et plinthes.

Murs : préparation à l'enduit fin, ponçage, pose de toile de verre et peinture de finition.

Plafond : préparation à l'enduit, ponçage, mise en peinture.

Fourniture, pose et raccordement du WC.

Mise en œuvre des réseaux électriques et de plomberie/évacuation, raccordement et mise en service.

Mise en œuvre d'une ventilation mécanique contrôlée hygroréglable avec enclenchement en marche forcée sur interrupteur.

Électricité : éclairage par plafonnier LED, applique murale au-dessus du miroir, prises de courant murales à distance réglementaire suivant normes en vigueur.

3.11.6 Salle de bain R+2

Sol : préparation des sols, ragréage si nécessaire, fourniture et pose de carrelage.

Murs : fourniture et pose de faïence toute hauteur sur les faces humides.

Plafond : préparation à l'enduit fin, ponçage, mise en peinture.

Fourniture, pose et raccordement des équipements : baignoire/douche, lavabo. Compris mise en œuvre des réseaux électriques et de plomberie/évacuation, raccordement et mise en service.

Mise en œuvre d'une ventilation mécanique contrôlée hygroréglable avec enclenchement en marche forcée sur interrupteur.

Mise en œuvre des attentes pour raccordement d'un lave-linge et d'un sèche-linge : électricité, eau, évacuation.

Fourniture et pose d'un miroir au-dessus du lavabo.

Électricité : éclairage par plafonniers LED, applique murale au-dessus du miroir, prises de courant murales à distance réglementaire suivant normes en vigueur.

Chauffage : radiateur électrique sèche-serviettes avec portant.

3.11.7 Cuisine R+2

Sol : fourniture et pose de carrelage neuf, compris plinthes.

Murs : préparation à l'enduit fin, ponçage, pose de toile de verre et peinture de finition. Pose de faïence au-dessus du plan de travail.

Plafond : préparation à l'enduit fin, ponçage, mise en peinture.

Fourniture et pose d'un plan de travail en bois revêtu suivant plan. Choix de la finition par le Maître d'Ouvrage.

Fourniture et pose des équipements minimums : plaques de cuisson électriques à induction, hotte d'aspiration à recyclage avec filtres à charbon actif, évier 1 bac + égouttoir en résine sur meuble bois, robinetterie. Compris mise en œuvre des réseaux électriques et de plomberie/évacuation, raccordement et mise en service.

Mise en œuvre d'une ventilation mécanique contrôlée hygroréglable avec enclenchement en marche forcée sur interrupteur. Raccordement de la gaine VMC sur une bouche d'extraction extérieure.

Hauteur nécessaire en réserve pour installation des équipements aux cotes standards.

Électricité : fourniture et pose d'un plafonnier LED, applique murale au-dessus de l'évier, prises de courant murales à distance réglementaire suivant normes en vigueur.

Installation et raccordement des prises de courant nécessaires au branchement des équipements électroménagers du locataire : four, réfrigérateur, lave-vaisselle.

Chauffage : fourniture, pose et raccordement d'un radiateur électrique à inertie.

Eau chaude sanitaire : fourniture, pose et raccordement d'un chauffe-eau avec cumul dimensionné pour une famille de 4 personnes.

3.11.8 Chambre et 2 pièces R+2

Description ci-dessous valable pour les 3 locaux, sauf indication contraire.

Sol : préparation des sols, ragréage si nécessaire, fourniture et pose de revêtement de sol souple.

Murs : préparation à l'enduit fin, ponçage, pose de toile de verre et peinture de finition.

Plafond : préparation à l'enduit fin, ponçage, mise en peinture.

Électricité : fourniture et pose de douilles intégrées dans les plafonds, prises de courant en quantité suffisante suivant norme et réglementation en vigueur, une sur chaque mur a minima.

Chauffage : fourniture, pose et raccordement d'un radiateur électrique à inertie.

3.11.9 Salon/séjour R+2

Sol : préparation des sols, ragréage si nécessaire, fourniture et pose de revêtement de sol souple.

Murs et colonnes porteuses : préparation à l'enduit, ponçage, pose de toile de verre et peinture de finition.

Plafond : préparation à l'enduit, ponçage, mise en peinture.

Électricité : fourniture et pose de douilles intégrées dans les plafonds, prises de courant en quantité suffisante suivant norme et réglementation en vigueur, une sur chaque mur a minima.

Chauffage : fourniture, pose et raccordement de deux radiateurs électriques à inertie ou plus selon bilan thermique.

3.12 Combles

Mise en œuvre d'une couche d'isolant projeté ou par couche dans les combles perdus afin d'améliorer l'isolation thermique du bâtiment selon norme et réglementation en vigueur.

3.13 Façades du bâtiment

Nettoyage et démoussage complet. Les produits utilisés seront qualifiés biodégradables de manière à pouvoir être rejetés dans le milieu naturel selon réglementation.

Compris mise en œuvre d'une nacelle et tout autre équipement.

3.14 Toiture

Un diagnostic de l'état général sera effectué, ainsi que le traitement des infiltrations d'eau si nécessaire au niveau de la couverture.

Nettoyage et démoussage complet. Les produits utilisés seront qualifiés biodégradables de manière à pouvoir être rejetés dans le milieu naturel selon réglementation.

Les tuiles resteront étanches, mais non poreuses après mise en œuvre du nettoyage.

Compris mise en œuvre d'une nacelle et tout autre équipement.

3.15 Cloche

Renforcement de la fixation en fonction des conclusions du diagnostic structure, déjà effectué dans la prestation d'études.

Nettoyage et démoussage complet.

Compris mise en œuvre d'une nacelle et tout autre équipement.

3.16 Organigramme des clés

Fourniture de clés suivant tableau ci-dessous :

Où	Type de clé	Quantité
Porte d'entrée commune	Passe	4
Porte entrée logement RDC	Accès RDC et entrée commune	5
Porte entrée logement R+1	Accès R+1 et entrée commune	5
Porte entrée logement R+2	Accès R+2 et entrée commune	5

Fourniture de 15 badges magnétiques programmables permettant d'ouvrir la porte principale commune.

Fourniture et installation d'un terminal et du logiciel d'encodage des badges magnétiques. Compris formation à l'utilisation pour 3 personnels de la mairie.

3.17 OPTION 1 : Isolation thermique périphérique intérieure

Dépose de l'isolation existante sur l'ensembles des murs périphériques pour les 3 appartements.

Fourniture et pose d'une isolation thermique répondant aux critères d'isolation des normes et réglementations thermiques en vigueur. Compris réfection des plaques de plâtre et finitions si nécessaire sur l'ensemble des murs périphériques pour les 3 appartements.

3.18 OPTION 2 : Chauffage par pompe à chaleur air-eau

Remplacement du système de chauffage électrique décrit dans la partie ferme par un système de pompe à chaleur air-eau indépendant pour chaque appartement.

Respect des normes et réglementations en vigueur, notamment RT2020, avec anticipation des réglementations à venir sur le locatif. Nous rappelons que ces 3 appartements sont destinés à la location.

Le raccordement électrique des équipements du système de chauffage sera effectué indépendamment au niveau de chaque compteur électrique pour chacun des appartements.